



### **Compte rendu du CTA du 2 juillet 2012**

Étaient présents au titre de l'administration : le recteur, la DRH, le secrétaire général académique, le Chef de la Division des personnels de l'administration et des prestations (DEPAP), le Chef de la Division des établissements (DE), le Chef de la Division des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (DPE), le Chef de la Délégation académique à la formation continue (DAFCO), les DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, ex- IA)...

Les syndicats présents : FSU, SGEN CFDT, SUD, UNSA.

La FSU, notamment, a fait une déclaration préalable évoquant le Premier et Second degré, le SMIC, les contractuels, les GRETA.

#### **Mission du service infirmier**

Patricia François, la secrétaire académique du syndicat des infirmières de la FSU, le SNICS, a fait une déclaration commune avec le SNIES-UNSA soutenu par SUD et le SGEN CFDT pour dénoncer un dispositif qui confie aux infirmières la tâche du bilan MEDICAL (article 541-1 du code de l'éducation) des élèves de 6 ans à la place des médecins. Ceux-ci étant en sous-effectifs, les infirmières feront ce bilan incomplet un jour par semaine en quittant leur établissement du second degré au détriment de leur rôle propre. Cette politique à la cote mal taillée déshabille les établissements scolaires pour rhabiller les écoles sans concertation avec les chefs d'établissement responsables de la mise en œuvre de la politique de santé dans leur établissement. Ce nouveau dispositif passe en force sans prise en compte d'indicateurs précis sur la pertinence de ce saupoudrage.

L'ensemble des syndicats ont voté contre. Cela implique une re-convocation du CTA prévu le 11 juillet prochain

#### **CIO**

Les autorités académiques ont fourni l'état de l'implantation des personnels administratifs au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Une incohérence apparaît d'emblée : des CIO de grandes tailles auront moins de personnel (Alençon avec 1 personne...) que certains CIO de moins grandes tailles (Avranches avec 3 personnes...) Mettant ces exemples, cela ne signifie pas pour nous qu'il faille faire glisser certains postes vers certains CIO, nous mettons simplement en doute le critère utilisé (nombre d'élèves dans le bassin de chaque CIO) pour définir la politique de

l'emploi dans ce secteur. Un débat s'est d'ailleurs engagé sur la charge de travail. Le SNASUB-FSU est intervenu sur les conventions de labellisation qui n'étaient pas directement portés à la connaissance des représentants du personnel au CTA. M.Salvy, Chef du SAIO (Service académique d'information et d'orientation) a répondu que les conventions n'étaient pas toutes signées mais qu'on pouvait compter sur celles du Cotentin (CIO Cherbourg concerné avec la MIF - Mission Information sur les Formations - comme coordinateur), Caen/Falaise (CIO Caen 1 et 2 ainsi qu'Hérouville St Clair sont concernés et le CIO de Caen 1 est coordinateur). D'autres sont en attente : Bayeux, Vire, Pays d'Auge, centre-Manche, sud-Manche.

Ces conventions présentent un mode de fonctionnement unissant divers organismes intervenant dans le champ de l'orientation (CIO, BIJ, missions locales, Pôle emploi, CCI...), partenaires à géométrie variable puisque l'adhésion est volontaire. Or, il s'avère que ces conventions peuvent avoir une répercussion sur la charge des personnels administratifs ou copsy en CIO. La labellisation induit ainsi une sorte de guichet unique pour les usagers qui sera accueillie dans une seule structure pour le premier rendez vous. Il y aura aussi des diagnostics territoriaux à mettre en place. Dominique Leylavergne, expert au titre de la FSU, a dénoncé les nouvelles missions qu'engendreraient également d'éventuelles actions communes qui pourraient entamer les heures de présence en établissements. Elle soulignait aussi qu'au niveau national, en 7 ans, 50 CIO ont fermé et posait en conséquence la question de la pérennité du réseau.

M.Jaunin a répondu qu'il fallait rendre 8 postes au budget 2012 et que les CIO n'avaient pas encore été touchés. Argument que le FSU repousse qui s'appuie sur l'idée du « moindre mal ». Or, il n'y pas de moindre mal, tout poste supprimé est un affaiblissement du service public. M. Jaunin ne s'interdit pas de revoir l'implantation des postes si la politique de l'emploi est modifiée au budget 2013.

20 postes d'enseignants en mesure d'urgence à la rentrée 2012

Une des promesses de Hollande était de réinjecter dès septembre 2012 1000 postes dans le Premier degré. Pour l'académie de Caen, cela représente 20 postes ventilés comme suit par département : Calvados : 7 ; Manche : 7 ; Orne : 6.

Ils seront pris sur les listes complémentaires et seront considérés comme des candidats retenus sur liste principale.

### **Parcours de formation des professeurs stagiaires 2012-2013**

136 stagiaires à la rentrée pourront avoir des formations et 3h de décharges pour connaître le métier.

### **Contractuels**

49 CDD enseignants et 48 CDD ATSS sont Cdisés au 13 mars 2012.

Sur les 48 ATSS :

- 41 administratifs (dont 7 reçus aux concours)
- 3 personnels de labo
- 3 agents de service
- 1 assistante sociale

Il reste des situations en attente de réponse du ministère pour les agents ayant exercé en CREPS, DDCSPP et DRDJSCS. 2 agents de service ont aussi leur dossier en attente de décision finale pour obtenir un CDI.

Les GRETA ne font plus partie des secteurs reconnus pour le calcul de l'ancienneté (6 ans sur les 8 dernières années) afin de se voir proposer un CDI. Ils étaient pourtant intégrés par les autorités académiques lors de l'enquête ministérielle d'octobre 2011.

Les CDI seront prioritaires dans l'ordre des affectations et devraient occuper tous les postes vacants. Les agents en CDD se verraient confier des petits contrats de remplacement.

Les prochaines CDisations ATSS ne devraient pas être très nombreuses puisque la DEPAP estime à 4 le nombre d'agents concernés en 2012-2013.

L'ensemble des CDI au 13 mars 2013 a eu un impact financier important puisque la paie de juillet et août 2012 représente l'équivalent de 6 emplois. Si le versement d'un salaire en juillet et août est évidemment une très bonne chose, la conséquence en est une baisse prévisible du nombre de crédits pour des remplacements pour l'année 2012-2013.

#### **GRETA**

Le recteur a annoncé qu'elle attendait les consignes puisque les travaux sont stoppés par le ministère durant l'été pour réfléchir au passage en GIP. La FSU a réaffirmé son opposition à ce passage.

**SNASUB-FSU, 48, rue du Val Noble, 61 000 Alençon**

**Permanence syndicale quotidienne : de 13h30 à 17h30**

Secrétaire académique :

François FERRETTE, 09.77.50.72.99 / 06.11.64.15.57 / sa@snasub-caen.fr

**L'actualité académique : <http://www.snasub-caen.fr/>**